

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 19/02/2026 - 6297 - 2015 B 04006 - 811 575 349 - A.C.D

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL A.C.D.		171 AVENUE LOUIS ROCHE	
SIRET 8 1 1 5 7 5 3 4 9 0 0 0 1 4		92230 GENNEVILLIERS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Entretien et réparation de véhicules autom Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		228 332	Déficit		
Bénéfice imposable à 15%	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%		
Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%			PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies			☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies			☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Autres dispositifs			☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
INTEGRAL GESTION 28 RUE DE LA CHAPELLE 75018 PARIS Tél: 01 53 35 87 70			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: Lieu GENNEVILLIERS
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire:
			Signature
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Cegid Quadra

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2025	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d			
Montant des distributions								e			
autres que celles visées en (a),								f			
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)								g			
								h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j			
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)			
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.		
						5	6	7	8		
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À						0 %		15 %		19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise SARL A.C.D.

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 171 AVENUE LOUIS ROCHE

92230 GENNEVILLIERS

Numéro SIRET * 8 1 1 5 7 5 3 4 9 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 | Durée de l'exercice précédent * 1 2 |

								Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4				Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 3			
ACTIF				Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014	482	016	482									
	Immobilisations corporelles *		028	227 344	030	93 088	134 256	40 703							
	Immobilisations financières * (1)		040	18 841	042		18 841	18 841							
	Total I (5)		044	246 666	048	93 570	153 096	59 544							
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052									
Marchandises *		060		062											
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066											
Créances (2)		Clients et comptes rattachés*	068	425 315	070		425 315	504 022							
		Autres * (3)	072	106 912	074		106 912	112 904							
Valeurs mobilières de placement		080		082											
Disponibilités		084	531 781	086		531 781	567 362								
Charges constatées d'avance *		092	2 398	094		2 398									
Total II		096	1 066 405	098		1 066 405	1 184 288								
Total général (I+II)		110	1 313 072	112	93 570	1 219 502	1 243 831								
PASSIF								Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2					
Capital social ou individuel *				120	100 000		100 000								
Ecart de réévaluation				124											
Réserve légale				126	3 800		3 800								
Réserves réglementées*				130											
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131											
Report à nouveau				134	196 904		45 757								
Résultat de l'exercice				136	178 820		151 148								
Subventions d'investissement				137											
Provisions réglementées				140											
Total I				142	479 524		300 704								
Provisions pour risques et charges				154											
Emprunts et dettes assimilées				156	7 937		23 136								
Ayances et acomptes reçus sur commandes en cours				164											
Fournisseurs et comptes rattachés				166	194 282		322 810								
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169	88 163		249 151								
Comptes courants d'associés				173	294 448		306 723								
Autres dettes				175	31 292		41 307								
Produits constatés d'avance				174											
Total III				176	739 978		943 127								
Total général (I + II + III)				180	1 219 502		1 243 831								
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195									
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	126 317								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	15 000								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SARL A.C.D.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
1 3 1 1 2 2 0 2 4Néant
Exercice N-1 clos le
1 3 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	(112 165)	210	1 455 270	1 435 604
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217	7 528	218	1 230 170	1 214 241
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		(163 272)
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226	3 333	1 333
	Autres produits				230	4 578	11 610
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)			232	2 693 351	2 499 515
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	1 087 128	1 013 579
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	509 981	504 020
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	8 605	244	53 052	35 807
	Rémunérations du personnel *				250	555 915	540 015
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	181 994	169 653
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce)	255		254	30 035	11 536
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	33 530	38 740
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation	(II)			264	2 451 634	2 313 351
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	241 717	186 164
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	51	
	Produits exceptionnels	(IV)			290	38 094	45 787
	Charges financières	(V)			294	6 301	5 629
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	31 283	27 220
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)			306	63 458	47 954
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	178 820	151 148
RÉINTÉGRATIONS	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	178 820	314
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	63 458	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	28 554	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies A)	987		
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)	181		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		
	Divers dont (44. quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						
				Créance due au report en arrière du déficit	346		
				Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		
							342
							350
Déficits	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	270 832	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	270 832	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.D.

31/12/2024

Détail des réintégrations diverses		
PENALITES AMENDES		7 697
CH/EX ANT		20 857
Total des réintégrations diverses	330	28 554

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.D.

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	482	412		414		416	482		482		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	6 334	442	9 381	444		446	15 714		15 714		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	106 782	462	116 936	464	18 180	466	205 538		205 538		
	Autres immobilisations corporelles	470	6 091	472		474		476	6 091		6 091		
Immobilisations financières		480	18 841	482		484		486	18 841		18 841		
TOTAL		490	138 530	492	126 317	494	18 180	496	246 666		246 666		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	482	502		504		506	482				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 596	532	2 146	534		536	3 742				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	71 288	552	27 642	554	15 451	556	83 479				
	Autres immobilisations corporelles	560	5 620	562	247	564		566	5 867				
TOTAL		570	78 986	572	30 035	574	15 451	576	93 570				
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES												
(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2		3		4		5					
	TOYOTA CTTE EW-470												
	6	7		8		9		10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1	18 180	15 451	2 729	15 000	12 271								
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	18 180	580	15 451	582	2 729	584	15 000	586	12 271	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations		590		583		594		595
TOTAL						596	12 271	585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.D.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B	MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
Autres immobilisations incorporelles	700		705		2					
Terrains	710		715		3					
Constructions	720		725		4					
Inst. techniques matériel et outillage	730		735		5					
Inst. générales agenc. am. divers	740		745		6					
Matériel de transport	750		755		7					
Autres immobilisations corporelles	760		765		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B					
TOTAL	770		775		780					
II	DÉFICITS REPORTABLES				Déficits imputés				983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)				982	Déficits reportables				984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis	Déficits de l'exercice				860	
Nombre d'opérations sur l'exercice				982 ter	Total des déficits restant à reporter (870=984+860)				870	
III	DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381		
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin								325		
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)								380		
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS								326		
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374	533 750	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	312 330	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise :

31/12/2024

[illegible]

5

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.D.				Néant ☐ *					
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois		1	2		
DECLARATION DES EFFECTIFS									
Effectif moyen du personnel * :				376	19				
dont apprentis				657	1				
dont handicapés				651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE									
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	2 685 440				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105					
TOTAL 1				106	2 685 440				
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	505				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143					
Subventions d'exploitation reçues				113	3 333				
Variation positive des stocks				111					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	3 392				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153					
TOTAL 2				144	7 230				
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)									
Achats				121	1 122 003				
Variation négative des stocks				145					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	148 472				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	33 530				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150					
TOTAL 3				152	1 304 004				
IV- Valeur ajoutée produite									
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)		137	1 388 665		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	1 388 665				
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE									
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD									
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	x				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	2 685 440		Effectifs au sens de la CVAE *	023	19
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026					
Période de référence				024	01/01/2024		160	31/12/2024	
Date de cessation				186					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.									
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.									

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 8 1 1 5 7 5 3 4 9 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.C.D.

ADRESSE (voie) 171 AVENUE LOUIS ROCHE

CODE POSTAL 92230 VILLE GENNEVILLIERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	6 400
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	6 400

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

8 1 1 5 7 5 3 4 9 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A.C.D.

ADRESSE (voie)

171 AVENUE LOUIS ROCHE

CODE POSTAL

92230

VILLE

GENNEVILLIERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SARL A.C.D.

au capital de 100 000.00 Euros
RCS NANTERRE N° 811575349
Siège social : 171 AVENUE LOUIS ROCHE
92230 GENNEVILLIERS

RAPPORT DE LA GERANCE
sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2024

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2024 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 2 685 439.64 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 2 486 572.46 Euros, soit une augmentation de 8.00 %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 178 819.61 Euros, soit 6.66 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 2 731 495.20 Euros contre 2 545 302.60 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 7.32 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 2 552 675.59 Euros contre 2 394 155.04 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 6.62 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 737 908.32 Euros et représentent 27.48 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 3.98 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 30 035.00 Euros et représentent 1.12 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 235 466.89 Euros soit 8.77 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

terme) :

Exercice précédent	1 184 287.53	-	921 324.69	=	262 962.84
Exercice en cours	1 066 405.42	-	733 534.34	=	332 871.08

Soit une augmentation de 69 908.24 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 178 819.61 Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	178 819.61 Euros
- en dividendes	:	0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	100 000.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	3 800.00 Euros
- Autres réserves	:	0 Euros
- Report à nouveau	:	375 723.86 Euros
Situation nette	:	479 523.86 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE



SARL ACD
société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200.000 euros
Siège social : 177 -197, avenue Louis Roche
92230 Gennevilliers
RCS NANTERRE 811 575 349

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2025**

L'an deux mille vingt cinq,
Et le 30 juin,

Les associés représentant 100% des parts sont présents ou représentés

Le gérant préside la séance.

Le Président dépose sur le bureau :

- Le rapport de Gestion sur les opérations de l'exercice,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024,
- Quitus de la gérance,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance, et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2024 les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat comptable bénéficiaire de 178.820 euros, de la manière suivante :

Résultat : 178.820 euros

Report à nouveau : 178.820 euros

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

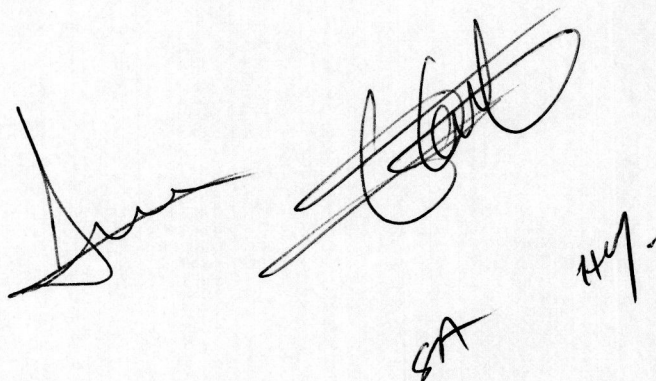
TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnent l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

The block contains several handwritten signatures and initials. On the left, there is a long, flowing signature. To its right is a large, circular signature. Below these, there are two sets of initials: 'SA' and 'HJ'.

SARL ACD
société à Responsabilité Limitée
Au capital de 200.000 euros
Siège social : 177 -197, avenue Louis Roche
92230 Gennevilliers
RCS NANTERRE 811 575 349

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31/12/2024

Le 30 juin 2025

Messieurs,

L'exercice écoulé le 31 décembre 2024 engendre un bénéfice comptable de 178.820 euros que je vous propose d'affecter au report à nouveau de la manière suivante :

Résultat :	178.820 euros
Report à nouveau :	178.820 euros

Cette proposition sera soumise aux votes lors de l'assemblée générale annuelle. L'assemblée approuvera cette affectation.

La gérance.

